

A la suite de la formation, vous pouvez occuper un des postes suivants :

- ✓ Conseiller(e) en insertion professionnelle
- ✓ Conseiller(e) en insertion sociale
- ✓ Conseiller(e) Emploi Formation
- ✓ Chargé(e) d'accompagnement social et professionnel
- ✓ Accompagnateur(trice) socioprofessionnel
- ✓ Conseiller(e) à l'emploi



La prochaine session aura lieu

Le 05/12/2022

Vous souhaitez candidater ?

Merci de nous envoyer votre cv à l'adresse suivante :

 accueil@sudformation13.fr



LES CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC)

La formation de Conseiller(e) en Insertion Professionnelle répond aux 3 blocs de compétences, aussi appelés Certificats de Compétences Professionnelles (CCP), suivants :

- CCP 1 ➤ Accueillir pour analyser la demande d'un diagnostic partagé
- CCP 2 ➤ Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- CCP 3 ➤ Mettre en œuvre une offre de service auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Selon vos compétences et votre projet, vous pouvez suivre le parcours de formation complet, composé des 3 blocs de compétences, ou suivre une partie du parcours (exemple : 1 bloc de compétences)


Lieu de formation :

SUD FORMATION

 7 rue Gaston de Flotte - 13012 Marseille

 04 91 45 51 14

Siège social

 3 Rue Eugène Paillas – Cœur Capelette
Ilot 18 – Bât D – RDC - 13010 Marseille

 04.91.75.11.68

 accueil@sudformation13.fr

 <https://sudformation13.fr>



Centre Accessible aux personnes en situation de handicap

FORMATION

Devenez



**CONSEILLER(E) EN INSERTION
PROFESSIONNELLE**  **CIP**

**Titre Professionnel niveau 5 (BAC + 2)
Enregistré au RNCP n° 403**

**Formation en Continue ou en Alternance
(Contrat d'apprentissage/Contrat de
Professionalisation)**

Publics visés :

- Demandeur d'emploi
- Salarié(e)
- Etudiant(e)
- Titulaire d'une RQTH

Si vous avez le goût de l'accompagnement et que vous souhaitez aider un public à trouver l'orientation qui lui convient, que vous êtes à l'écoute et que vous savez vous montrer pédagogue, notre formation de conseiller(e) en insertion professionnelle est faite pour vous !



Labels Qualité :

SUD FORMATION bénéficie du Label « Qualiopi » ce label est destiné à reconnaître la haute qualité des formations dispensées, ainsi que les performances de l'organisme, une preuve avérée de sa capacité à délivrer une formation professionnelle de qualité.

Le contrat d'apprentissage



➤ Dans le cadre d'une formation en alternance

AIDE DE 8000€ JUSQU'AU 31/12/2022 PUIS 5000€ D'AIDE AU POSTE POUR L'EMPLOYEUR

Durée de la Formation (CIP) :

➤ **14 mois** de formation (en alternance en entreprise)

Les Prérequis :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans non révolus.

Certains publics peuvent entrer en apprentissage **au-delà de 29 ans** (les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les personnes reconnues travailleur handicapés ; les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou titre visé ; les sportifs de haut niveau).

*Contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié.
Objectif : Permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir le titre « Conseiller(e) en Insertion Professionnelle » à finalité professionnelle inscrit au RNCP n° 403, sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage et en centre. de formation des apprentis (CFA)*

Le contrat de professionnalisation :

Les Prérequis :

- **Tout Public**
- **Demandeurs d'emploi**
- **Titulaire d'un RQTH sans limite d'âge**
- **Public 29 ans révolu**

La personne en contrat de professionnalisation a un statut de salarié(e) et non pas d'étudiant(e) Elle bénéficie des mêmes droits que les autres salariés de l'entreprise.

Coût de la Formation en Alternance pris en charge à 100 % par L'OPCO

Dans le cas d'une **Formation en Alternance** (Contrat d'apprentissage ou Contrat de Professionnalisation), l'apprenant(e) perçoit une rémunération.

(La rémunération est variable en fonction de l'âge).

Aide de 8000€ jusqu'au 31/12/2022 puis 5000€ d'aide au poste pour l'employeur

➤ Dans le cadre d'une formation continue

➤ **8 mois** de formation (dont stage compris en entreprise)

Les Prérequis :

- **Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)**
- **Bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)**
- **Personnes ayant bénéficié d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI)**
- **Salarié(e)s**

Sud Formation propose des Titres Professionnelles de qualité, aboutissant à des taux de réussites (voir ci-dessous)



Taux de réussite

92,5 % Taux de satisfaction

57,5 % Taux d'insertion dans l'emploi

14 % Taux d'interruption en cours de formation

LA RÉFORME DE L'APPRENTISSAGE

Conditions d'exécution simplifiées :

Limite d'âge : 29 ans non révolus dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, ou en RQTH

Durée minimale du contrat réduite : 6 mois

Entrées en formation possibles à tout moment de l'année Dérogations de limite hebdomadaire et journalière de durées de travail des apprentis mineurs obtenues plus facilement

Ruptures de contrat facilitées :

45 jours de période d'essai.



Prix de la Formation continue : 5500 Euros TTC (Net de taxes)

Quel que soit votre statut (salarié du secteur privé ou public, demandeur d'emploi ou autre), des dispositifs de financement vous aident à réaliser votre projet de formation en prenant tout ou une partie du montant de votre formation.

Voici quelques dispositifs de financement adaptés à chaque situations et auxquelles cette formation est éligible :

- ✓ **Compte personnel de formation (CPF)**
- ✓ **Aide individuelle à la formation (AIF)**
sous réserve de validation par Pôle Emploi

